

Les engagements de services en Orientation et Formation Professionnelle

Nous sommes plus que jamais attachés à nos engagements...

Nos engagements vis-à-vis des personnes bénéficiaires

Un accompagnement
personnalisé dans la
construction de votre
projet professionnel
(Préorientation)

- Réaliser un travail pluridisciplinaire
- Construire et évaluer le projet professionnel
- Maintenir de manière continue les compétences des professionnels

Un accompagnement
individuel vers la
qualification et l'insertion
durable (Formation
Professionnelle)

- Réaliser un travail pluridisciplinaire
- Maintenir le taux de réussite aux examens
- Maintenir de manière continue les compétences des professionnels
- Maintenir et améliorer le taux d'accès à l'emploi
- Proposer une offre de formation en adéquation avec les besoins des personnes bénéficiaires et le marché de l'emploi

Nos engagements vis-à-vis des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)

Une participation active
dans le travail
d'orientation

- Participer aux commissions techniques des CDAPH
- Proposer une offre de soutien à l'évaluation

Une communication
actualisée de notre offre

- Organiser des échanges entre le CRM et les MDPH
- Offrir une documentation complète sur notre offre d'orientation et de formation

Une information complète
relative au parcours des
personnes bénéficiaires

- Rendre compte du parcours et de l'insertion de la personne bénéficiaire

Nos engagements vis-à-vis des entreprises

Un accompagnement dans
la mise en œuvre de
l'insertion professionnelle

- Sensibiliser, informer, former sur l'emploi des travailleurs handicapés
- Développer des partenariats
- Mobiliser de façon efficiente la taxe d'apprentissage en lien avec les évolutions des formations qualifiantes